

rait cette question était de celles où il était désirable et utile que le peuple pût être mis en état de dire son avis. Ses préférences cantonales s'accordaient d'un droit identique pour tous les Suisses, alors qu'il redoutait les mesures centralisatrices impliquant à la fois une diminution de l'autorité des Etats confédérés et une *capitulatio* du citoyen.

Un autre vétéran de la politique grise et fédérale, que de nombreuses affinités de conviction rattachaient au défunt, M. Pierre-Cordelin de Planta, l'historien des Ligues, retracait l'autre jour la carrière du député de Madouin : « Dans la politique, dit-il, c'était un homme qui suivait fermement sa voie. Peu lui importait qu'il restât isolé. Il n'abandonnait pas la cause qu'il estimait être juste. Par l'énergie de son caractère, il n'a pas seulement fait honneur à notre pays, mais s'est acquis aussi l'estime générale dans les conseils de la Confédération. »

## LETTRE DE PARIS

Paris, 3 janvier.

### Les royalistes.

Quand ces lignes paraîtront, vous connaîtrez la solution définitive du procès; je ne puis commenter aujourd'hui que les verdicts qui concernent les accusés royalistes, et qui ont causé ce matin une certaine surprise, à tous les points de vue. Tout d'abord on s'attendait à deux condamnations, au moins. On était convaincu que la Haute Cour ne voudrait pas donner un prétexte à cette plaisanterie facile, à savoir que M. André Buffet avait comploté tout seul, qu'il n'avait pas de complices, ou tout au moins que ses complices avaient échappé à la sollicitude du gouvernement. En outre, on pensait généralement que le second condamné serait M. de Ramel; il avait perdu du terrain pendant ces derniers jours. Son attitude plutôt humble, sa tendance à se « terrer », son manque de crânerie, les démarches qu'il avait fait pour laisser faire, et son évidente préoccupation de ne pas perdre les bénéfices de sa charge rémunératoire d'avocat à la Cour de cassation, tout cela avait mal impressionné l'opinion. M. Godefroy avait gagné le terrain perdu par M. de Ramel, et la plus grande incertitude régnait à son égard. MM. de Sabran et de Vaux paraissaient hors d'affaire. Naturellement ces « tuyaux » étaient faux. M. de Ramel s'en est tiré sans effort, et M. de Vaux a bien failli y rester.

Il faut dire qu'en ce qui concerne ce dernier, il y avait une charge, isolée, mais certaine, un fait d'embauchage avoué; et de plus, l'intelligent jeune homme, se croyant sûr de l'acquittement, avait jugé opportun de lancer une déclaration agressive contre les sénateurs. Mais M. de Vaux est un infirme, la Haute Cour a eu pitié de lui, et le sentiment qui a déterminé les juges à son égard leur fait honneur. Contre M. de Sabran il n'y avait rien du tout, et l'acquittement du tumultueux gentilhomme a été en quelque sorte triomphal. En ce qui concerne M. Godefroy, la question était plus délicate. Il y avait un témoignage, extrêmement suspect, mais extrêmement précis, celui du restaurateur Deneufgardin. Ce Deneufgardin, qui était un traître, très probablement un policier, qui donnait à coucher à un agent de la sûreté en même temps qu'il donnait à dîner à la jeunesse royaliste de Lille, paraissait bien appartenir à la race des Savignaud et du Chernusky. Mais enfin le faux témoignage n'était pas établi. Un certain nombre de sénateurs, qui furent des révisionnistes déclarés, ont pensé que les mêmes règles d'appréciation, les mêmes méthodes critiques devaient s'appliquer, qu'il s'agisse d'un avocat royaliste ou d'un officier juif; il faut citer parmi eux M. Ratier, membre très influent de la Ligue des Droits de l'homme, qui a été l'agent le plus actif de l'acquittement de M. Godefroy.

En revanche les accusés ont dû avoir une désagréable surprise. Ils s'étaient confondus en éloges sur la mansuétude, sur l'impartialité, sur la bienveillance du président Fallières. M. de Sabran-Pontevès y avait même été d'un petit discours de remerciements. Le doux, l'impartial Fallières a écouté tout cela avec bonhomie, puis, au vote, il a condamné tout le monde avec tranquillité, y compris le reconnaissant Sabran, qui doit bien regretter ses effusions premières.

En somme, ce premier verdict du Sénat mérite d'être approuvé. On peut faire — et vous m'avez autorisé à faire personnellement d'expresses réserves sur la légalité de la condamnation, sur le défaut de compé-

tence de la Haute Cour; mais du moment que ce point était tranché, il faut reconnaître qu'il y avait, de fait, des charges suffisantes contre M. André Buffet, il n'a pas comploté tout seul; il a comploté avec le duc d'Orléans. Il l'a appelé à la frontière, il a cherché à le faire rentrer en France à la faveur de troubles publics. Son cas était caractérisé, et même on pouvait se demander s'il n'avait pas franchi les limites incertaines qui séparent le complot de la tentative d'attentat. Sa condamnation n'excède pas le droit de légitime défense d'un gouvernement. D'autres condamnations, frappant les quatre autres accusés royalistes, ou du moins trois d'entre eux, auraient eu contre un caractère politique. Le Sénat a résisté à la tentation de les prononcer. Il a offert un grand exemple de possession de soi-même et d'impartialité. Il a donné une forte leçon à d'autres justices, qui n'avaient pas l'excuse d'être des justices politiques. Il l'a fait en dépit de l'exaspération qu'avait pu causer chez lui le parti-pris d'obstruction de quelques uns des accusés et des avocats. Et s'il a lui-même commis des fautes au cours de ces longs et pénibles débats, il faut reconnaître que le souvenir en est effacé par le libéralisme, la fermeté et la sagesse qui ont marqué ses décisions d'hier.

F.

### Rescrit impérial.

Voici le texte du rescrit impérial publié le 1<sup>er</sup> janvier par le *Bulletin des ordonnances militaires*:

A mon armée !

Il est acheté, le siècle dont le commencement vit la patrie dans l'abîme de l'humiliation, dont la fin a été couronnée par le rétablissement de l'empereur et de l'empire !

Sous les coups du conquérant, l'empire d'Allemagne s'était effondré; la puissance de la Prusse n'était plus qu'un souvenir et l'armée du grand prince était anéantie, qui victorieusement avait bravé l'Europe en armes.

Sans doute, après sept inoubliables années de torture, la Prusse, dans une résurrection merveilleuse et avec toute la violence d'une nation poussée au désespoir, avait brisé les chaînes de la domination étrangère et, du même coup, avait rendu l'Allemagne à elle-même; sans doute, dans la guerre libératrice, son armée reconstituée avait noué ses étendards d'innombrables et glorieuses couronnes; la patrie ne reçut pas le prix suprême de son dévouement, l'Allemagne n'obtint pas l'unité à laquelle tendaient toutes ses aspirations. Irritantes et boudées, les tribus allemandes suivirent chacune leur sentier, et le voix de l'Allemagne fut à peine entendue dans le conseil des nations.

Enfin Dieu lui suscita des hommes qui parachevèrent l'œuvre d'unification commencée sur le sol sanglant des champs de bataille. Aujourd'hui elle est debout, la grande patrie communale, et rempart de la paix, la puissante armée qui la protège est animée d'un seul esprit.

Le cœur plein de reconnaissance, je lève mes yeux, en ce jour où commence un nouveau siècle, vers le trône du Tout-Puissant qui nous a fait en quelque sorte triomphal. En ce qui concerne M. Godefroy, la question était plus délicate. Il y avait un témoignage, extrêmement suspect, mais extrêmement précis, celui du restaurateur Deneufgardin. Ce Deneufgardin, qui était un traître, très probablement un policier, qui donnait à coucher à un agent de la sûreté en même temps qu'il donnait à dîner à la jeunesse royaliste de Lille, paraissait bien appartenir à la race des Savignaud et du Chernusky. Mais enfin le faux témoignage n'était pas établi. Un certain nombre de sénateurs, qui furent des révisionnistes déclarés, ont pensé que les mêmes règles d'appréciation, les mêmes méthodes critiques devaient s'appliquer, qu'il s'agisse d'un avocat royaliste ou d'un officier juif; il faut citer parmi eux M. Ratier, membre très influent de la Ligue des Droits de l'homme, qui a été l'agent le plus actif de l'acquittement de M. Godefroy.

En revanche les accusés ont dû avoir une désagréable surprise. Ils s'étaient confondus en éloges sur la mansuétude, sur l'impartialité, sur la bienveillance du président Fallières. M. de Sabran-Pontevès y avait même été d'un petit discours de remerciements. Le doux, l'impartial Fallières a écouté tout cela avec bonhomie, puis, au vote, il a condamné tout le monde avec tranquillité, y compris le reconnaissant Sabran, qui doit bien regretter ses effusions premières.

En somme, ce premier verdict du Sénat mérite d'être approuvé. On peut faire — et vous m'avez autorisé à faire personnellement d'expresses réserves sur la légalité de la condamnation, sur le défaut de compé-

gence de la Haute Cour; mais du moment que ce point était tranché, il faut reconnaître qu'il y avait, de fait, des charges suffisantes contre M. André Buffet, il n'a pas comploté tout seul; il a comploté avec le duc d'Orléans. Il l'a appelé à la frontière, il a cherché à le faire rentrer en France à la faveur de troubles publics. Son cas était caractérisé, et même on pouvait se demander s'il n'avait pas franchi les limites incertaines qui séparent le complot de la tentative d'attentat. Sa condamnation n'excède pas le droit de légitime défense d'un gouvernement. D'autres condamnations, frappant les quatre autres accusés royalistes, ou du moins trois d'entre eux, auraient eu contre un caractère politique. Le Sénat a résisté à la tentation de les prononcer. Il a offert un grand exemple de possession de soi-même et d'impartialité. Il a donné une forte leçon à d'autres justices, qui n'avaient pas l'excuse d'être des justices politiques. Il l'a fait en dépit de l'exaspération qu'avait pu causer chez lui le parti-pris d'obstruction de quelques uns des accusés et des avocats. Et s'il a lui-même commis des fautes au cours de ces longs et pénibles débats, il faut reconnaître que le souvenir en est effacé par le libéralisme, la fermeté et la sagesse qui ont marqué ses décisions d'hier.

Hoch à l'empereur !

### Les princes Sabaheddine et Loutfoullah.

On lit dans le *Mechveret*, l'organe des Jeunes Turcs :

Les deux fils de Mahmoud Pacha, les princes Sabaheddine Bey et Loutfoullah Bey, accompagnent leur père pour l'aider dans sa tâche.

Petits-fils du Sultan Médjid, ces jeunes princes paraissent animés de sentiments nobles et élevés. Ayant reçu une instruction solide, ils veulent courageusement mener une campagne contre le régime actuel. Ils se disent décidés à sacrifier tous les agréments d'une vie princière pour se montrer dignes d'une nation qui a tant sacrifié, depuis six siècles, pour leur illustre famille.

Oncle demandé à Mahomet qui était, après lui, le plus grand de son peuple, « Celui qui rend le plus de services », répondit-il.

Les grands seigneurs qui vivent enfermés dans leur palais, indifférents, sans souci des désastres qui menacent le pays, ne pensent qu'à leur intérêt personnel et à leurs plaisirs momentanés, sont loin de mériter ce titre de grands; ils ne sont en réalité que des parasites, vivant sur le dos d'un peuple qui se meurt dans la misère.

Le devoir de chacun dans la société doit être proportionné au rang qu'il y occupe. Noblesse oblige, dit le proverbe. Les grands, les nobles, à cause de leur position sociale et de leurs richesses, sont certainement beaucoup plus responsables de leurs négligences que les simples citoyens moins privilégiés qu'eux. Ils doivent éprouver un sentiment de honte de se voir heureux.

Les princes Sabaheddine et Loutfoullah, dans la tâche qu'ils se proposent de remplir avec leur père, voudront certainement se montrer les dignes descendants de leurs gloires ancêtres. Loin de leur palais, retirés dans un pays étranger, ils se sentiront, sans doute, un peu isolés; la vie de l'exil n'est, certes, pas gâtie; mais cet état ne sera pas de longue durée; rien ne peut égaler la satisfaction morale qu'on éprouve dans l'accomplissement de son devoir vis-à-vis de sa patrie et de l'humanité.

Dans les moments de tristesse ou d'abattement, leur réserve la vie d'exil, les Princes n'ont qu'à songer à leurs compatriotes qui gémissent dans les cachots du Yémen et du Fizan.

A l'époque de la grandeur de l'Empire, nos souverains passaient bien leur temps hors de leurs palais, et leurs fils les accompagnaient sur les champs de bataille, restant des nuits entières au milieu des glaces et des neiges. Travailleur à la prospérité de l'Empire, attaquer les ennemis du dedans et du dehors était leur unique souci, leur unique honneur.

Le peuple ottoman se trouve aujourd'hui en présence d'un ennemi qui lui fait plus de mal, à lui seul, que ses anciens ennemis coalisés. Il s'agit de débarrasser le pays du fléau qui l'accable; les Princes ne reculeront certainement pas devant une tâche si noble et si glorieuse.

### De Smyrne à Bagdad.

Constantinople, 3 janvier.

Voici le texte de la convention préliminaire, signée le 23 décembre dernier, à Constantinople, au sujet de la concession du chemin de fer de Bagdad.

Entre S. E. Zihni pacha, ministre du commerce et des travaux publics, agissant au nom du gouvernement impérial, d'une part, et M. le docteur von Siemens, président du conseil d'administration de la Société du chemin de fer ottoman d'Anatolie, agissant au nom de la dite société, d'autre part, il a été, en conformité de l'ordre impérial émané à la suite d'une décision du conseil des ministres soumise à la dite société, — qu'elle renouvelle le service d'égaler les pères et les aieux dont le sang a cimenté l'alliance qui unit aujourd'hui et pour jamais les princes et les tribus de l'Allemagne !

Qu'alors, selon les décrets de la Providence, de nouveaux orages fondent sur la patrie, relevant au moins de malheur, mais sans doute pas de mort, et de mortelle éruption.

Le peuple ottoman se trouve aujourd'hui en présence d'un ennemi qui lui fait plus de mal, à lui seul, que ses anciens ennemis coalisés. Il s'agit de débarrasser le pays du fléau qui l'accable; les Princes ne reculeront certainement pas devant une tâche si noble et si glorieuse.

### Saint-Siège.

La Chronique religieuse de l'Italie traite de la question du mariage des prêtres dans l'Amérique du Sud. Après avoir cité les sources de la nouvelle, un journal de Valparaiso et un organe catholique allemand, le *Badischer Beobachter*, et reproduit le démenti du journal catholique romain, la *Voca della Verità*, le chroniqueur de l'Italie, fait les réflexions suivantes, qui semblent bien indiquer que, si la question n'a pas été résolue, comme certains l'ont cru, elle est du moins posée devant la plus haute autorité disciplinaire de l'Eglise :

« Sans doute, toutes les personnes qui ont habité l'Amérique du Sud savent combien la moralité du clergé de ces contrées laisse à désirer. C'est même pour remédier à cet état de choses qu'on a convoqué à Rome au printemps dernier le concile des évêques de l'Amérique latine. Il est possible que dans le concile quelque père ait proposé le mariage des prêtres comme l'unique remède à une situation dont chacun reconnaît la gravité. La chose en soi ne serait pas si extraordinaire qu'elle le paraît au premier abord puisque, présentement, il y a six millions de catholiques appartenant aux différents rituels orientaux dont les prêtres ont la faculté de se marier. Il est

évident que les réflexions suivantes, qui semblent bien indiquer que, si la question n'a pas été résolue, comme certains l'ont cru, elle est du moins posée devant la plus haute autorité disciplinaire de l'Eglise :

« Sans doute, toutes les personnes qui ont habité l'Amérique du Sud savent combien la moralité du clergé de ces contrées laisse à désirer. C'est même pour remédier à cet état de choses qu'on a convoqué à Rome au printemps dernier le concile des évêques de l'Amérique latine. Il est possible que dans le concile quelque père ait proposé le mariage des prêtres comme l'unique remède à une situation dont chacun reconnaît la gravité. La chose en soi ne serait pas si extraordinaire qu'elle le paraît au premier abord puisque, présentement, il y a six millions de catholiques appartenant aux différents rituels orientaux dont les prêtres ont la faculté de se marier. Il est

évident que les réflexions suivantes, qui semblent bien indiquer que, si la question n'a pas été résolue, comme certains l'ont cru, elle est du moins posée devant la plus haute autorité disciplinaire de l'Eglise :

« Sans doute, toutes les personnes qui ont habité l'Amérique du Sud savent combien la moralité du clergé de ces contrées laisse à désirer. C'est même pour remédier à cet état de choses qu'on a convoqué à Rome au printemps dernier le concile des évêques de l'Amérique latine. Il est possible que dans le concile quelque père ait proposé le mariage des prêtres comme l'unique remède à une situation dont chacun reconnaît la gravité. La chose en soi ne serait pas si extraordinaire qu'elle le paraît au premier abord puisque, présentement, il y a six millions de catholiques appartenant aux différents rituels orientaux dont les prêtres ont la faculté de se marier. Il est

évident que les réflexions suivantes, qui semblent bien indiquer que, si la question n'a pas été résolue, comme certains l'ont cru, elle est du moins posée devant la plus haute autorité disciplinaire de l'Eglise :

« Sans doute, toutes les personnes qui ont habité l'Amérique du Sud savent combien la moralité du clergé de ces contrées laisse à désirer. C'est même pour remédier à cet état de choses qu'on a convoqué à Rome au printemps dernier le concile des évêques de l'Amérique latine. Il est possible que dans le concile quelque père ait proposé le mariage des prêtres comme l'unique remède à une situation dont chacun reconnaît la gravité. La chose en soi ne serait pas si extraordinaire qu'elle le paraît au premier abord puisque, présentement, il y a six millions de catholiques appartenant aux différents rituels orientaux dont les prêtres ont la faculté de se marier. Il est

évident que les réflexions suivantes, qui semblent bien indiquer que, si la question n'a pas été résolue, comme certains l'ont cru, elle est du moins posée devant la plus haute autorité disciplinaire de l'Eglise :

« Sans doute, toutes les personnes qui ont habité l'Amérique du Sud savent combien la moralité du clergé de ces contrées laisse à désirer. C'est même pour remédier à cet état de choses qu'on a convoqué à Rome au printemps dernier le concile des évêques de l'Amérique latine. Il est possible que dans le concile quelque père ait proposé le mariage des prêtres comme l'unique remède à une situation dont chacun reconnaît la gravité. La chose en soi ne serait pas si extraordinaire qu'elle le paraît au premier abord puisque, présentement, il y a six millions de catholiques appartenant aux différents rituels orientaux dont les prêtres ont la faculté de se marier. Il est

évident que les réflexions suivantes, qui semblent bien indiquer que, si la question n'a pas été résolue, comme certains l'ont cru, elle est du moins posée devant la plus haute autorité disciplinaire de l'Eglise :

« Sans doute, toutes les personnes qui ont habité l'Amérique du Sud savent combien la moralité du clergé de ces contrées laisse à désirer. C'est même pour remédier à cet état de choses qu'on a convoqué à Rome au printemps dernier le concile des évêques de l'Amérique latine. Il est possible que dans le concile quelque père ait proposé le mariage des prêtres comme l'unique remède à une situation dont chacun reconnaît la gravité. La chose en soi ne serait pas si extraordinaire qu'elle le paraît au premier abord puisque, présentement, il y a six millions de catholiques appartenant aux différents rituels orientaux dont les prêtres ont la faculté de se marier. Il est

évident que les réflexions suivantes, qui semblent bien indiquer que, si la question n'a pas été résolue, comme certains l'ont cru, elle est du moins posée devant la plus haute autorité disciplinaire de l'Eglise :

« Sans doute, toutes les personnes qui ont habité l'Amérique du Sud savent combien la moralité du clergé de ces contrées laisse à désirer. C'est même pour remédier à cet état de choses qu'on a convoqué à Rome au printemps dernier le concile des évêques de l'Amérique latine. Il est possible que dans le concile quelque père ait proposé le mariage des prêtres comme l'unique remède à une situation dont chacun reconnaît la gravité. La chose en soi ne serait pas si extraordinaire qu'elle le paraît au premier abord puisque, présentement, il y a six millions de catholiques appartenant aux différents rituels orientaux dont les prêtres ont la faculté de se marier. Il est</